

Le télétravail transfrontalier se profile entre le Luxembourg et la Lorraine

by Correspondances lorraines - vendredi, décembre 16, 2016

<https://correspondances.fr/le-teletravail-transfrontalier-se-profile-entre-le-luxembourg-et-la-lorraine/>

Travailler au Luxembourg sans quitter la Lorraine résoudrait en partie les problèmes de mobilité. Le télétravail transfrontalier se heurte encore à des obstacles techniques et juridiques, mais des projets de sites dédiés émergent à Thionville, Piennes et Villerupt.

Face à des indicateurs confirmant l'inéluctable saturation des liaisons routières et ferroviaires entre la Lorraine et le Luxembourg, le télétravail apparaît peu à peu comme une solution adaptée au XXIème siècle. Le thème a été abordé lors de la conférence intergouvernementale franco-luxembourgeoise de novembre 2016. La Ministre du travail luxembourgeoise, Nicolas Schmit, a annoncé le 10 décembre 2016 la mise en place d'un groupe de travail « *pour identifier les problèmes qui se posent au niveau du télétravail transfrontalier* ». Le Grand-Duché a vu le nombre d'actifs concernés par cette pratique passer de 3 % à 6 % entre 2011 et 2016. Citée par le site d'information luxembourgeois Paperjam, une étude du Statec évalue à 20 % le nombre de résidents ayant travaillé au moins une heure depuis leur domicile. Le développement du télétravail figure par ailleurs parmi les pistes de l'étude stratégique « Troisième révolution industrielle » remise par l'économiste Jérémy Rifkin mi-novembre.

Un cocon de coworking

A l'échelle transfrontalière, le télétravail se heurterait à de nombreuses inconnues sociales et fiscales. Les questions de protection sociale, de droit du travail et de lieu d'imposition, s'annoncent corsées. Mais cette perspective ne décourage pas les collectivités frontalière d'esquisser les schémas d'espaces de coworking desservis par la fibre et sécurisés. Les frontaliers ne passeraient plus la frontière quotidiennement ou pourraient partir pour leur lieu de travail dans des plages horaires moins saturées. La communauté d'agglomération Thionville Porte de France – a confié au cabinet PWC Luxembourg une étude sur l'opportunité d'implanter un tel site sur la zac de Meilbourg.

Smart city rurale

La communauté de communes du Pays-Haut-Val d'Alzette a quant à elle identifié l'ancien cinéma d'Aumetz pour accueillir un incubateur et un espace dédié au télétravail. Cette reconversion serait pour l'heure impossible, faute de connexion à haut débit, mais le territoire – hors périmètre de l'Opération d'intérêt national Alzette-Belval - doit être desservi d'ici à 2019. Les bâtiments situés dans les zones de développement de l'Etablissement public Alzette-Belval seront pour leur part équipés dès leur construction. Dans ce périmètre, l'EPA et la Caisse des dépôts ont signé début décembre une convention d'un montant de 4 millions d'euros qui cofinancera entre autre un projet « Smart City ». Cette plateforme, qui mobilise 3,6 millions d'euros TTC hors ingénierie, pourrait entre autres faciliter le télétravail frontalier.

Campus numérique transfrontalier

A Piennes, village meurthe-et-mosellan de 3 000 habitants, situé à 20 minutes d'Esh-Belval, l'initiative privée pose les jalons d'un écosystème transfrontalier. Inauguré fin 2015, Numéricall, fondé par Yves et Brigitte Lepage, propose un espace de formation, un campus et un espace de coworking explicitement tournés vers les besoins du Grand-Duché.

Désormais agréé comme hôtel d'entreprise, le site se propose d'accueillir start-up, autoentrepreneurs et télétravailleurs.